



AVANCE AVEC TA CHAMBRE

LE JOURNAL MENSUEL DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY-DE-DÔME

N°82 - MARS 2021

N° SPÉCIAL TERRITOIRES

La **proximité** et le **collectif** sont au cœur des actions de votre Chambre d'agriculture pour faire vivre nos territoires, partager des savoir-faire et impulser des dynamiques locales en faveur du développement des exploitations agricoles et du monde rural.

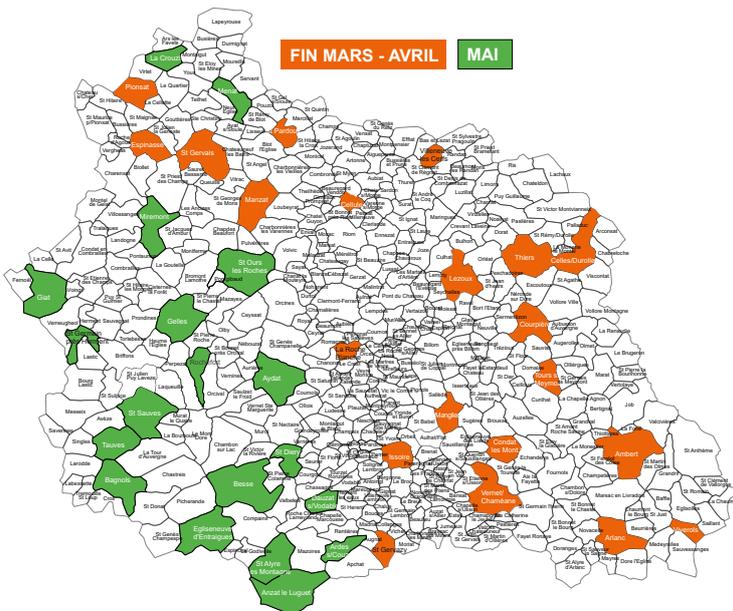
C'est pourquoi ce mois-ci vous recevez, jointe à cette édition départementale, **la lettre de votre territoire**, construite avec les équipes de votre antenne décentralisée, près de chez vous.



COLLECTES FILMS PLASTIQUES, FICELLES ET FILETS

AU PRINTEMPS, LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY-DE-DÔME ET SES PARTENAIRES RECONDUISENT LA COLLECTE GRATUITE DES FILMS USAGÉS.

FIN MARS - AVRIL MAI



Toutes les dates et les adresses des points de collecte près de chez vous sont précisées en page 4 de la lettre de votre territoire jointe à ce numéro. Retrouvez aussi toutes les consignes et les dates de collecte sur notre site Internet en flashant ce QR CODE >>>>



Films plastiques d'élevage



Ensilage

Enrubannage

balayés et secs, pliés et roulés

secoués, pliés et roulés



ficelés en sac ou en boule

* apporteurs, collecteurs - inscrivez votre nom et votre adresse sur le sac de collecte.

Ficelles plastiques Filets balles rondes



Conditionnement des fourrages, palissage vigne et horticulture

Conditionnement balles rondes

propres

secoués



en sac en sac

* apporteurs, collecteurs - inscrivez votre nom et votre adresse sur le sac de collecte.

Pensez à séparer vos types de déchets après les avoir secoués. Les ficelles sont à stocker à part des filets dans des saches transparentes.

Merci de respecter strictement les consignes. Chaque lot sera contrôlé. Les déchets trop souillés ou en mélange seront refusés.



CHIFFRES MOYENS DE 2015 À 2019
Hors transfert entre époux de + de 40 ans

180 installations
par an

76 %
de taux de
remplacement

Près 8 installations
pour 10 départs



86 %
de taux de
maintien

+ de 8 agriculteurs
sur 10 sont
toujours en activité
6 ans après leur
installation



39 %
des installés
sont des
femmes



1/2
s'installe
en société



43 %

des installés
s'installent
avec la DJA
(Dotation Jeune
Agriculteur)



76 %
ont moins
de 40 ans



78 %
en élevage



22 %
en prod.
végétales

ZOOM SUR LES
INSTALLATIONS AIDÉES
(DJA) EN 2020

103 installations
DJA en 2020



1^{ER} département de la région AURA en
nombre d'installations DJA

Âge moyen : 30 ans

1/3 sont des femmes

43 % hors cadre familial

59 % en société

50 % sous signe de qualité

28 % en bio

33 % hors bovins, ovins ou grandes cultures

47 % ont un atelier en circuits courts

25 % ont une activité de transformation

S'installer agriculteur.trice dans le Puy-de-Dôme



Dans 10 ans, plus de 50 % des agriculteurs du département seront à la retraite. Pour anticiper au mieux cette vague de départ nous faisons de l'installation/transmission une priorité.

En février, nous avons organisé plusieurs journées transmission sur le département dont 3 en partenariat avec les acteurs de nos grandes filières bovins lait, ovins et grandes cultures. Nous avons besoin d'échanger ensemble autour d'une vision globale et cohérente en faveur du renouvellement des générations sur notre département.

Notre département agricole attire de nombreux porteurs de projets et se place en tête de la région en nombre d'installations (DJA). Continuons de communiquer positivement sur notre métier, sachons anticiper l'avenir de nos exploitations et de nos filières pour renouveler nos actifs. Et au delà d'installer des jeunes, notre objectif c'est surtout qu'ils s'installent dans de bonnes conditions, avec des projets viables et vivables pour qu'il restent agriculteurs.

Votre Chambre d'agriculture est présente pour accompagner chaque projet d'installation et de cessation/transmission.

Baptiste ARNAUD, vice-président de la Chambre d'agriculture, en charge du pôle entreprises

Julien MOUGINOT s'est installé en mai 2020, hors cadre familial, en EARL avec un tiers : Thomas LANGE. Ils produisent des céréales et cultures spécialisées sur la commune des Pradeaux.



Julien (devant) et Thomas

Julien a toujours eu envie de s'installer agriculteur mais ce n'est pas toujours simple de trouver du foncier hors cadre familial.

« J'ai commencé par reprendre des petites surfaces à droite à gauche à des personnes qui voyaient que l'agriculture m'intéressait et cela m'a permis de devenir cotisant de solidarité et d'apprendre le métier.

Puis j'ai passé mon BPREA et j'ai aussi beaucoup appris en allant aider les autres sur les fermes voisines. »

Des partages d'expériences bénéfiques qu'il met toujours en pratique aujourd'hui sur son exploitation. Et c'est aussi grâce à ces échanges qu'il a rencontré Thomas, déjà installé en grandes cultures sur la commune des Pradeaux. Petit à petit ils ont eu envie de s'associer et en mai 2020 ils ont créé une société : l'EARL de la BUVE. **Et ni la sécheresse 2019, ni le COVID n'ont eu raison de la motivation de Julien !**

« C'est vrai que le 1^{er} facteur stressant c'est la météo car cela dicte tout. Mais j'étais vraiment motivé pour m'installer. S'installer tout seul cela aurait été plus dur car on se

remonte le moral mutuellement et on se complète car chacun est meilleur dans un domaine. À deux cela nous a permis d'avoir de meilleurs résultats que tout seul ! »

Pour s'installer Julien a été accompagné par Fabienne PUEL, conseillère d'entreprise en Limagne. Il met en avant l'importance de bien mesurer économiquement son projet.

« Il faut bien prendre en compte la marge de sécurité financière pour les premiers mois, pour se créer de la trésorerie car la DJA aide mais ne fait pas tout. Il ne faut pas s'installer en se disant que tout va rouler car il y a beaucoup d'imprévu, surtout avec le COVID ! Il ne faut pas prendre l'installation à la légère car on engage de l'argent donc il faut être à la hauteur.

On y est arrivés et on est contents ! »

Benoit, David et Juliette JOUBERT, se sont installés en GAEC, en janvier 2020 sur une exploitation bovins lait à Vernines. Ils veulent développer un atelier de transformation et de vente directe.

Ce trio d'agriculteurs c'est 2 frères, Benoit et David, de formation agricole tous les 2, et Juliette la femme de David, qui partage la même passion pour l'agriculture et l'élevage laitier.

“ Nous recherchions une ferme en vaches laitières dans les zones de moyenne montagne du nord du Massif Central (Puy-de-Dôme, Loire, Haute Loire). Nous avons fait des



De gche à dte : Benoit, Juliette et David

essais sur plusieurs exploitations, soit en salariat, soit en stage parrainage, qui nous ont permis de mieux cerner ce que nous voulions vraiment. Puis nous avons rencontré Joël et Annie ACHARD en recherche de repreneurs.

David a alors commencé un stage parrainage en 2019 sur leur exploitation, tout en montant son projet d'installation avec l'aide précieuse de Virginie ! [ndlr : Virginie JOHANNEL, conseillère d'entreprise, aujourd'hui animatrice du territoire Dômes Htes Combrailles]

Et au 1^{er} janvier 2020 nous nous sommes installés avec la création du GAEC de Voissieux.»

Où en êtes-vous de votre projet ?

Nous agrandissons petit à petit notre troupeau. Nous souhaitons avoir à terme une soixantaine de vaches laitières.

En 2020 nous avons aménagé le bâtiment des vaches laitières avec la mise en service du couloir d'alimentation mi-novembre, ce qui facilite notre travail tout en améliorant

le bien-être de nos vaches.

Et à l'automne nous avons commencé les travaux de la fromagerie. On espère pouvoir démarrer notre activité de transformation d'ici la fin du printemps 2021 avec commercialisation sur la ferme, les marchés et dans quelques points de vente locaux.

Quels conseils donneriez-vous à un porteur de projet ?

Ne pas se décourager malgré la lourdeur administrative et croire en son projet tout en restant lucide.

Et aussi de savoir bien s'entourer, ne pas rester seul (on était heureux d'être 3, car quand un perd un peu espoir, les autres le soutiennent. Donc pour quelqu'un qui s'installe en individuel, le soutien de l'entourage est très important)

Enfin, dans le cadre d'une reprise ou d'une association, le stage parrainage avec le cédant ou le(s) futur(s) associé(s) est très important pour connaître la ferme et surtout savoir si on est capables de travailler ensemble ! »

Marjolaine MANRY a repris l'exploitation bovins lait de M. et Mme TARDIF à St-Julien-Puy-Lavèze, avec changement de production : elle s'est installée en production ovine.

Fille d'agriculteurs, Marjolaine a commencé par faire des études en comptabilité mais sa passion pour l'agriculture et surtout l'élevage ovins a repris le dessus. Après une formation à la MFR de Gelles elle a voulu s'installer.

Annie TARDIF se rappelle du jour où Marjolaine est venue à leur rencontre.

“ Tout de suite elle nous a plu. C'était une petite jeune, passionnée par l'agriculture, qui voulait s'installer seule et sur une petite structure. On ne pouvait pas rêver mieux.»

Des aménagements étaient nécessaires pour permettre de convertir la ferme conçue pour un élevage de vaches, à un élevage ovins. D'autant que Marjolaine menait ce projet seule, il fallait donc prévoir des investissements pour faciliter le travail quotidien. La reprise et les aménagements étaient possibles, Marjolaine s'est alors lancée.

Accompagnée par la Chambre d'agriculture, Marjolaine a d'abord rencontré Andrée TISSERAND, au Point Accueil Installation, puis elle a commencé son parcours à l'installation. Dans le cadre du PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisée), elle a suivi des formations puis fait des stages.

Elle est allée voir ce qui se faisait dans d'autres exploitations ovines pour choisir ses aménagements. Enfin, elle a réalisé l'étude technique et économique de son projet avec un conseiller d'entreprise à la Chambre. **Après 18 mois, elle était enfin chef d'exploitation !**

Quand à Monsieur et Madame TARDIF, ils sont heureux d'avoir pu transmettre leur exploitation, mais reconnaissent que le parcours est long. Pour mieux s'y préparer, ils ont réalisé la formation de 3 jours sur la transmission proposée par les Conseillers transmission de la Chambre.

«Ça prend du temps, transmettre est un processus aussi long que celui de l'installation. On a été accompagné par la Chambre, nous avons fait une formation, et puis on a dû travailler sur nous. Préparer sa retraite, les papiers, trouver un repreneur c'est le premier travail. Ensuite il faut se préparer psychologiquement. Le plus dur c'est de ne plus rien avoir à faire. Mais ça nous fait plaisir de se dire qu'on a transmis à une jeune ce que nous avons mis une vie à construire. »

Vos interlocuteurs sur l'installation transmission dans le département

Équipe des conseillers d'entreprise
04 73 44 45 55 - conseilentreprise@puy-de-dome.chambagri.fr
Équipe des conseillers transmission
04 73 44 45 98 - transmission@puy-de-dome.chambagri.fr

Si vous envisagez de moderniser votre bâtiment et/ou ses équipements, C'est le moment d'engager la réflexion !

PCAE "classique" : Investissements de + de 30 000 € - Les dossiers de demande de financement complets doivent être remis à la DDT **avant le 30 juin 2021.**

Plan de relance volet biosécurité et bien-être animal - Investissements de 10 000 à 30 000 € ou de + de 30 000 € - Les projets éligibles concernent les équipements de biosécurité, bien-être animal et élevage plein air, toutes filières animales confondues.

2 appels à projets en 2021. Les dossiers de demande de financement complets doivent être remis à la DDT avant :

- le 30 avril 2021
- le 07 septembre 2021

Contactez l'équipe modernisation au 04 73 44 45 73 ou votre antenne en territoire.

Pensez-y : les 26 et 30 mars, 5 bâtiments bovins viande sont à visiter en Combrailles.

>>> L'occasion de parler de votre projet de modernisation, d'échanger avec des conseillers de la Chambre ou de l'EDE ainsi qu'avec les éleveurs qui vous ouvrent les portes de leur ferme.

VENDREDI 26 MARS à 14h

- EARL Bennegent Champigoux à MOUREUILLE
- Xavier CHENU, Chaillat à SERVANT

MARDI 30 MARS à 14h

- Christophe BÉRAUD Le Bladeix à ST-PRIEST-DES-CHAMPS
- GAEC MARNAT Le Soup à NEUF-EGLISE
- GAEC LAMADON Bargheon à ST-PRIEST-DES-CHAMPS

Territoire Combrailles
04 73 85 82 43

AGRICULTEURS, LE PGE EST DISPONIBLE JUSQU'AU 30 JUIN 2021

Le Prêt Garanti par l'État (PGE) est un financement bancaire permettant de soutenir la trésorerie des entreprises. Le PGE est ouvert largement à toutes les entreprises dont les exploitations agricoles ayant connu une baisse de leur chiffre d'affaires. Son montant peut atteindre 25 % du chiffre d'affaires 2019 .

Les conditions à remplir :

- Baisse du chiffre d'affaire
- Baisse de la trésorerie
- Ne pas être en difficultés structurelles

Vous pensez être concerné ? Renseignez-vous auprès des conseillers d'entreprise :
conseilentreprise@puy-de-dome.chambagri.fr

LE CALENDRIER DES FORMATIONS DU MOMENT :

AGRICULTURE BIO
Inscription : 04 73 44 45 52

> **Je deviens maraîcher (3j)** - 26, 29 et 31 mars à Aubière

TRANSFORMATION - CIRCUITS COURTS
Inscription : 04 73 44 45 52

> **Je maîtrise l'affinage de mes fromages et les accidents de fromagerie (2j)** - 25 et 26 mars à Aubière

> **J'apprends à réaliser des photos et vidéos avec mon smartphone (2j)** - 07 et 08 avril à Aubière

> **Je maîtrise l'hygiène en atelier de transformation laitier - Niveau 1 (2j)** 03 et 10 mai à Aubière

> **Je maîtrise l'hygiène en atelier de transformation viande - Niveau 1 (2j)** 04 et 11 mai à Aubière

CULTURES AGRONOMIE

> **Je renouvelle mon Certiphyto décideur-opérateur (1j)** - Plusieurs sessions - Pré-inscrivez-vous (04 73 44 45 69)

> **J'améliore la santé économique de mes cultures (2j)** - 31 mars et 18 mai (04 73 44 45 69)

ÉLEVAGE

> **J'obtiens mon certificat de qualification gazage des taupes (PH3) (2j)** - 06 et 07 avril à Rochefort Montagne (04 73 65 92 69)

> **Je renouvelle mon certificat PH 3 pour lutter contre les taupes (1j)** - 09 avril à Rochefort Montagne (04 73 65 92 69)

INSTALLATION
Inscription : 04 73 44 45 49

Toutes les formations ci-après ont lieu à Aubière.

> **Je deviens maraîcher (3j)** - 26, 29 et 31 mars

> **Je signe, je m'engage (1j)** - 30 mars

> **Je suis chef d'entreprise demain (2j)** - 28 et 29 avril

> **Je comprends et je décide avec ma comptabilité (2j)** - 25 et 27 mai

> **Je gère la trésorerie de mon exploitation en phase d'installation (1j)** - 13 avril ou 11 mai

> **Je réussis mon installation par une bonne connaissance de mon environnement professionnel (1j)** - 15 avril ou 16 juin

Nos formations bénéficient du financement de VIVEA et de fonds européens sous certaines conditions. Vous êtes en situation de handicap ? Prenez contact avec le service formations (04 73 44 45 54) afin d'envisager les aménagements possibles et personnaliser votre accueil.



Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme
11 allée Pierre de Fermat - 63170 Aubière
04 73 44 45 46 / Fax : 04 73 44 45 50 - contact@puy-de-dome.chambagri.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-12h30 - 13h30-17h

www.puydedome.chambre-agriculture.fr

